



# DELEGATION DU PERSONNEL GROUPE DE LYON OUEST



BNP PARIBAS

Décembre 2015

## Garantie de commission & MC 13 PPC

Un nouvel imprimé de mobilité dans le cadre du passage en Préférence Client ne remet pas en cause votre garantie de commission !

Ceci, même si elle n'apparaît pas dans votre nouvel imprimé.

Vos élus  
CFDT :

Hélène LAGUIN  
06 64 01 69 28

Julie LEQUEUX  
04 78 30 33 73

Jacqueline MARTINEZ  
04 72 77 03 14

J-S BERBERIAN  
04 78 30 33 74

J-Luc MANAUDOU  
06 65 67 98 75

Benjamin TARRIDE  
06 66 13 04 63

Pierre-Marie PEY  
06 64 01 69 31



## WIN WIN : Le groupe n'a pas convenance à régulariser...

Nous sommes une nouvelle fois intervenus pour que les agences lésées par un arrêté SIMPA qui ne tient pas compte de tous les actes de ventes soient régularisées.

Malgré notre insistance, le groupe répond que le bug SIMPA constaté le dernier jour du challenge fait partie des « aléas » habituels du système ...

A l'appui de cet argument peu convaincant, le groupe confirme qu'il ne voit pas de raison de régulariser cet aléa plutôt qu'un autre. Les bugs dans les déclarations automatiques seraient fréquents et nous y serions habitués...

Une réponse qui ne nous convient absolument pas !

**Dans un contexte difficile où vos conditions de travail se dégradent, nous ne comprenons pas une attitude aussi irrespectueuse de l'investissement des salariés.**



Affaire à suivre...

## GRAND LYON : Des précisions pour les agences qui changent de groupe

Pour les agences qui changent de groupe suite à la création du Grand Lyon (Villefranche, Limas, Belleville et Tarare), les entretiens de passation avec le nouveau RGRH auront lieu mi janvier 2016.

Ce rendez-vous en présence de votre RGRH actuel et votre futur RGRH est l'occasion de faire le point sur des éléments importants :

- Vos augmentations et promotions à venir
- Votre périmètre de mutation
- Vos souhaits d'évolution
- Votre durée de poste

Tous ces sujets concernant votre carrière sont à évoquer afin qu'un réel suivi RH ait lieu sur votre futur groupe.

A l'issue de votre entretien et avant de rejoindre votre nouveau groupe, vous allez recevoir un imprimé d'affectation qui doit mentionner votre droit au retour sur le groupe du Grand Lyon.

## Des pouvoirs qui diminuent en toute discrétion

Vous êtes nombreux à avoir remarqué une diminution de vos pouvoirs de rétrocession.

Suite à la parution d'une circulaire cet été, l'ensemble des pouvoirs a été revu pour être en accord avec cette circulaire.

Cette circulaire implique notamment une diminution des pouvoirs de rétrocession sur certaines strates métiers... Une baisse qui nous paraît paradoxale face à la volonté de redonner des pouvoirs aux salariés...

Nous regrettons qu'aucune communication n'ait été faite à ce sujet...

**Pour consulter votre grille de pouvoirs, rendez-vous sur l'intranet du groupe.**

DÉLÉGATION RÉGIONALE CFDT - ACI : Z08075C 3 RUE DE LA REPUBLIQUE 69001 LYON - tél. : 04 78 30 33 70

www.cfdt.bnpparibas.com  
twitter: @cfdtbnpparibas  
paris.irp.cfdt.delegation.nationale  
@bnpparibas.com

Je suis d'accord avec l'action de la Cfdt et:

- Je souhaite recevoir des informations par email     Je souhaite adhérer     Je souhaite vous rencontrer

Nom Prénom : ..... e-mail : .....

tél. : ..... Agence, entité, groupe de rattachement : .....

